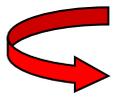


Décembre 2018

**La CGT vous représente et vous informe****Réunion CE du 20 Décembre 2018**

Les faits marquants...

L'ordre du jour de la réunion de Comité d'Entreprise du 20 décembre dernier comportait, comme à l'accoutumée, un certain nombre de points récurrents, tels que les données économiques et sociales du mois de novembre.

Mais il comportait surtout deux points particulièrement importants au regard de la situation économique et financière actuelle de l'entreprise :

- ✚ "Information suite au Conseil d'Administration du 20 décembre" (point 2 demandé par la Direction),
- ✚ "Information globale sur le site de Courbevoie" (point 4 demandé par les élus).

Etant donné l'importance du contenu de ces deux points, nous avons choisi d'y consacrer l'exclusivité de cette communication :

Le **Conseil d'Administration** de l'entreprise s'est réuni le jeudi 20 décembre au matin dans les locaux de Courbevoie. Entre autres points, une synthèse des résultats d'exploitation 2018 de l'entreprise, fait par le Directeur Général devant les actionnaires.

A la fin de sa présentation, il a détaillé les résultats de chaque région, terminant par l'Ile de France qui, depuis la vente de l'activité Car*base au 1er janvier 2018, se résume à l'agence de Courbevoie.

Ce n'est pas une nouveauté, l'activité de Courbevoie est très largement déficitaire depuis plusieurs années.

A cela plusieurs raisons dont la principale, selon la Direction, est la difficulté persistante des équipes commerciales à placer les salariés chez les clients. Cette situation génère un taux d'inter-contrat trop élevé (autour de 15% de l'effectif, à comparer à la moyenne des entreprises de notre secteur d'activités qui est de l'ordre de 5%).

Au cours de la réunion de **Comité d'Entreprise** du même jour, le Directeur Général (au point 2) a réitéré sa présentation devant les élus. A la fin de l'exposé des raisons expliquant le déficit économique de Courbevoie, il a projeté un tableau où apparaissaient, sans faire apparaître de noms et à raison d'un salarié par ligne, les personnes actuellement en inter-contrat dans cette agence. Les lignes étaient regroupées par code couleur, symbolisant la durée croissante des périodes d'inter-contrat : Blanc/courtes (35%), Orange/moyennes (24%), Rouge/longues (41%). Dans ce tableau, figuraient également les rémunérations des salariés concernés, donnant l'occasion au Directeur Général de suggérer un lien entre le poids financier des regroupements Orange et Rouge et le déficit d'exploitation de l'ensemble de la société.

Le Président de l'entreprise a ensuite pris la parole (point 4) pour rappeler que, bien qu'à l'équilibre économique en fin d'année 2018, la société est encore fortement endettée et que, sans une amélioration notable et durable des résultats de l'Ile-de-France, la situation allait devenir difficilement tenable. Et cela d'autant plus que la dette AGS 2018 a finalement été reportée par le Tribunal de Commerce en fin de Plan de continuation mais que cette opération ne pourra désormais plus être renouvelée.

Après avoir affirmé sa volonté de préserver au maximum l'emploi dans l'entreprise, sans préciser toutefois si cela englobait Courbevoie, le Président a proposé aux élus CE d'ouvrir avec eux une concertation, dès le mois de janvier, pour réfléchir ensemble à des solutions permettant d'améliorer la situation économique globale de la société. Cette concertation pourrait, si nécessaire, se prolonger par des négociations avec les partenaires sociaux de l'entreprise.

Selon la CGT

Le Directeur Général a donc pointé du doigt la problématique de l'inter-contrat à Courbevoie, directement liée selon lui au déficit financier de l'ensemble de la société. **Pour le CGT, cette façon de présenter la situation est à la fois réductrice et profondément stigmatisante pour les salariés concernés, réduits professionnellement à un code couleur sur un document PowerPoint.** Par ailleurs, le Directeur Général ne produit pas d'analyse particulière pour expliquer les autres facteurs à l'origine de cette situation, ni encore moins ne prévoit de plan d'actions adapté et ambitieux pour tenter de les corriger.

En revanche, le Directeur Général de manque jamais l'occasion, réunion CE après réunion CE, d'expliquer que les communications syndicales diffusées dans l'entreprise se trouvent facilement sur le web et que, de ce fait, elles influencent négativement certains candidats aux postes de commerciaux dans notre entreprise, les dissuadant de nous rejoindre.

Ne participant pas aux entretiens de recrutement, nous sommes donc priés de le croire sur parole... Rappelons toutefois que l'enjeu est moins de recruter de nouveaux commerciaux que de donner les moyens à ceux qui sont en poste de devenir plus performants...tout en évitant qu'ils quittent l'entreprise, parfois quelques mois à peine après leur arrivée !

La CGT fait elle aussi depuis plusieurs mois le constat de la difficulté récurrence de l'agence de Courbevoie à trouver de nouvelles missions aux salariés. Si cela peut s'expliquer en grande partie par une efficacité insuffisante du commerce, il est probable que les salariés ne sont pas assez préparés à "décrocher" leur future mission. Ils le seraient davantage en mettant par exemple l'accent sur l'actualisation de leurs connaissances (cycle de formations personnalisées), un accompagnement pluriannuel de leurs objectifs professionnels et les moyens de les atteindre, une préparation renforcée aux entretiens clients.

Les élus CGT ont été très surpris par la proposition faite par la Direction d'être étroitement associés à des réflexions visant à "venir au secours de la société » : il s'agit d'une démarche rarissime, pour ne pas dire inédite, de la part d'une Direction !

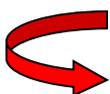
La CGT admet toutefois qu'une situation exceptionnelle, celle de la survie d'une société, peut nécessiter des mesures exceptionnelles. Elle reconnaît en outre ce qui peut être perçu comme un signal d'ouverture adressé aux élus par la Direction.

La CGT répondra favorablement, mais avec prudence, à cette « main tendue » de la Direction. Les élus CGT se rendront donc aux réunions de concertation pour contribuer à trouver une solution qui respecte au mieux l'intérêt de tous les salariés.

Et elle le fera en veillant à ce que les pistes d'amélioration envisagées respectent sans aucune ambiguïté le cadre légal.

La CGT est en permanence à votre écoute

Lorsque vous le jugez nécessaire, pour une problématique individuelle ou collective, n'hésitez pas à contacter vos élus



| | | | | |
|-------------------|-------|---|----------------|--|
| Philippe SELLIER | Lyon |  Elu CE  Délégué Syndical Central CGT | 06.98.40.20.05 | cgt.polymont.it@gmail.com |
| Laurent BERREZAIE | Brest |  Elu CE  Représentant Syndical CGT au CE | 06.02.34.88.42 | laurent.berrezaie.cgt@gmail.com |

Retrouvez l'intégralité des procès-verbaux de réunions sur le site du CE :

<https://ce.polymont-its.fr> (page d'accueil / bandeau de gauche / rubrique Comptes-rendus)